



## FORMULAIRE DE DEMANDE D'EXEMPTION

### Condition d'obtention du diplôme en matière d'apprentissage en ligne

Les élèves du secondaire doivent cumuler deux crédits d'apprentissage en ligne pour obtenir un diplôme d'études secondaires, en commençant avec la cohorte des élèves inscrits en 9e année scolaire en 2020-2021. Les apprenantes et apprenants adultes qui sont entrés dans le système scolaire secondaire de l'Ontario en 2023-2024 ou ultérieurement doivent également satisfaire à cette condition d'obtention du diplôme. La condition d'obtention du diplôme a pour objectif d'aider les élèves à se familiariser avec l'apprentissage et le travail dans un environnement entièrement en ligne et à développer des compétences en littératie numérique ainsi que d'autres compétences transférables qui leur seront utiles pour réussir, notamment au cours d'études postsecondaires et sur le marché du travail.

Satisfaire à la condition d'obtention du diplôme en matière d'apprentissage en ligne ne doit pas constituer un obstacle à l'obtention du diplôme pour les élèves. Comme pour tous les autres types d'apprentissages, les élèves qui suivent des cours en ligne auront accès aux soutiens dont elles et ils ont besoin par le biais de leur école (par exemple : orientation, Actualisation linguistique en français, Programme d'appui aux nouveaux arrivants). Si un élève d'une école financée par les fonds publics détient un Plan d'enseignement individualisé, ce plan devrait être partagé, lorsqu'approprié, avec le personnel enseignant qui offre l'apprentissage en ligne d'un autre conseil scolaire financé par les fonds publics, avec le consentement nécessaire.

Les parents, les tutrices et les tuteurs peuvent choisir d'exempter leur enfant des cours obligatoires en ligne pour l'obtention du diplôme. Les élèves de 18 ans et plus et les élèves de 16 ou 17 ans qui se sont soustraites ou soustraits à l'autorité parentale peuvent également demander l'exemption de la condition d'obtention du diplôme. Si leur décision d'être exempté change, les conseils scolaires doivent permettre aux élèves et parents, tutrices, tuteurs, de satisfaire à nouveau à la condition d'obtention du diplôme en matière d'apprentissage en ligne.

#### **Remarques :**

À sa réception, ce formulaire d'exemption sera ajouté au **Dossier scolaire de l'Ontario** de l'élève et l'exemption sera inscrite dans le système d'information scolaire.

Le demandeur d'exemption recevra un accusé de réception de l'école par courriel dans un délai de cinq jours ouvrables. Pour toute question, veuillez communiquer avec la secrétaire en orientation.

**Veuillez retourner le formulaire signé d'ici le 30 août 2025.**



## FORMULAIRE DE DEMANDE D'EXEMPTION

### Condition d'obtention du diplôme en matière d'apprentissage en ligne

Nom de l'élève: (Prénom et nom de famille)	
Date de naissance : (jour/mois/année)	Année d'étude : <input type="checkbox"/> 9e <input type="checkbox"/> 10e <input type="checkbox"/> 11e <input type="checkbox"/> 12e

**J'accepte les énoncés suivants :**

- J'ai examiné la condition d'obtention du diplôme en matière d'apprentissage en ligne et la disponibilité des mesures de soutien à l'apprentissage en ligne offertes par l'école, et j'aimerais obtenir une exemption pour mon enfant ou moi-même pour cette condition.
- Les avantages de l'apprentissage en ligne m'ont été communiqués par mon école, notamment la manière dont le développement de la littératie numérique et d'autres compétences transférables vise à préparer les élèves à réussir après l'obtention de leur diplôme et dans tous les aspects de leur vie.

**Je comprends les énoncés suivants :**

- Dès que l'école aura reçu ce formulaire, l'élève n'aura plus à cumuler deux crédits d'apprentissage en ligne pour obtenir un diplôme d'études secondaires de l'Ontario.
- Cette demande d'exemption n'entraînera aucune pénalité.
- L'élève doit satisfaire à toutes les autres conditions d'obtention du diplôme applicables.
- Le relevé de notes de l'élève précisera: « Exigence d'obtention du diplôme en matière d'apprentissage en ligne : sans objet (S.O.) ».

Nom du parent ou de la tutrice ou du tuteur:	
Signature du parent ou de la tutrice ou du tuteur :	Date :

**Accusé de réception (à compléter par l'école):**

Nom de la personne chargée de l'accusé de réception :	Reçu le :
Signature de la direction d'école :	Date :